

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2008

LATIN

Série L

NOTE IMPORTANTE

L'épreuve comporte deux parties.

Première partie :

Questionnaire portant sur un texte, accompagné de sa traduction et concernant une entrée du programme.

Les candidats traiteront obligatoirement les cinq questions posées, en indiquant, pour chacune d'elles, le numéro correspondant.

Barème : 50 points

Deuxième partie : Version.

Barème : 50 points

Durée de l'épreuve : 3 heures - Coefficient : 4

.....
L'usage des calculatrices est interdit pour cette épreuve.

L'usage du dictionnaire latin-français est autorisé.

ENTRÉE : ÉCRIRE L'HISTOIRE

TEXTE

Discours du consul M. Aemilius Lepidus

L'orateur que Salluste fait parler est M. Aemilius Lepidus. Il appartenait à la grande gens patricienne Aemilia. Rallié à la politique de Sylla (ou Sulla), qui dirigea Rome de 82 à 79 avant J.-C., il fut préteur en Sicile en 81 et pilla cette province avec une rapacité féroce. En 79 avant J.-C., candidat au consulat, il se rangea de nouveau du côté du parti populaire, prétendant détruire les actes du dictateur, dont il aspirait à prendre la place. C'est après son élection au consulat que se place le discours que lui prête Salluste.

N.B. La langue de Salluste présente certains archaïsmes dans l'orthographe. Par exemple, vostra est mis pour vestra, maxumi pour maximi, subvortunda pour subvertenda.

ORATIO LEPIDI CONS. AD POPVLVM ROMANVM

Clementia et probitas vostra, Quirites, quibus per ceteras gentes maxumi et clari estis, plurimum timoris mihi faciunt advorsus tyrannidem L. Sullae, ne, quae ipsi nefanda aestumatis, ea parum credundo de aliis circumveniamini, praesertim cum illi spes omnis in scelere atque perfidia sit neque se aliter tutum putet quam si pejor atque instabilior metu
5 vostro fuerit, quo captis libertatis curam miseria eximat ; aut, si provideritis, in tutandis periculis magis quam in ulciscundo teneamini. Satellites quidem ejus, homines maxumi nominis, optumis majorum exemplis, nequeo satis mirari, qui dominationis in vos servitium suum mercedem dant, et utrumque per injuriam malunt quam optumo jure liberi agere :
10 praeclara Brutorum atque Aemiliorum et Lutatorum proles, geniti ad ea quae majores virtute peperere subvortunda ! Nam quid a Pyrrho, Hannibale Philippoque et Antiocho defensum est aliud quam libertas et suae cuique sedes, neu cui nisi legibus pareremus ? Quae cuncta scaevus iste Romulus quasi ab externis rapta tenet, non tot exercituum clade neque consulum et aliorum principum quos fortuna belli consumpserat satiat, sed tum crudelior, cum
15 plerosque secundae res in miserationem ex ira vortunt. Quin solus omnium post memoriam humani generis supplicia in post futuros composuit, quis prius injuria quam vita certa esset, pravissimeque per sceleris inmanitatem adhuc tutus fuit, dum vos metu gravioris serviti a repetunda libertate terremini.

Agendum atque obviam eundum est, Quirites, ne spolia vostra penes illos sint ; non prolatandum neque votis paranda auxilia : nisi forte speratis taedium jam aut pudorem
20 tyrannidis Sullae esse et eum per scelus occupata periculosius dimissurum. At ille eo processit ut nihil gloriosum nisi tutum et omnia retinendae dominationis honesta aestumet. Itaque illa quies et otium cum libertate, quae multi probi potius quam laborem cum honoribus capessebant, nulla sunt ; **hac tempestate serviendum aut imperitandum, habendus metus est aut faciendus, Quirites. Nam quid ultra ? quaeve humana superant aut divina
25 impolluta sunt? Populus Romanus, paulo ante gentium moderator, exutus imperio, gloria, jure, agitandi inops despectusque, ne servilia quidem alimenta reliqua habet.** Sociorum et Lati magna vis civitate pro multis et egregiis factis a vobis data per unum prohibentur, et plebis innoxiae patrias sedes occupavere pauci satellites mercedem scelerum.

Salluste, *Lettres et discours extraits des Histoires*, édition d'Alfred Ernout, Les Belles Lettres, 1941

TRADUCTION

DISCOURS DU CONSUL M. AEMILIUS LEPIDUS AU PEUPLE ROMAIN CONTRE SULLA

Votre clémence et votre probité, citoyens, auxquelles vous devez chez les autres nations votre grandeur et votre gloire, ne me font que redouter davantage la tyrannie de Sulla. J'ai peur qu'en vous refusant à croire les autres capables d'actions que vous-mêmes jugez criminelles, vous ne vous laissiez circonvenir, surtout quand cet homme n'a d'espoir que dans le crime et la perfidie, et ne se croit en sûreté qu'en se montrant méchant et détestable au-delà de vos craintes, afin de vous enchaîner par elles et de vous ôter par l'excès de vos maux tout souci de la liberté. Et, si vous êtes sur vos gardes, je crains que vous ne soyez plus occupés à vous garantir de ses attentats qu'à vous en venger. Je ne puis, d'autre part, assez m'étonner de voir ses satellites¹, des hommes d'un très grand nom, dont les ancêtres ont laissé les plus beaux exemples, acheter au prix de leur propre servitude le droit d'exercer leur domination sur vous, et préférer cette double iniquité à une existence libre dans la jouissance de leurs pleins droits : glorieux rejetons des Brutus, des Aemilius, des Lutatius², enfantés pour détruire ce que leurs ancêtres avaient édifié par leur valeur ! Car enfin que prétendions-nous défendre contre Pyrrhus, Hannibal, Philippe, Antiochus³, sinon la liberté, nos foyers à chacun, et le droit de n'obéir à personne qu'aux lois ? Tous ces biens, cette caricature de Romulus⁴ les détient comme s'il les avait ravis à des étrangers. Bien loin que le désastre de tant d'armées, le sang des consuls et de nos plus éminents citoyens emportés par les hasards de la guerre aient réussi à la rassasier, sa cruauté s'accroît dans la prospérité qui pourtant, d'ordinaire, fait passer de la colère à la pitié. Que dis-je ! Il est le seul, de mémoire d'homme, qui ait prononcé des supplices contre des enfants encore à naître, qui devaient connaître l'injustice avant d'être assurés de l'existence ; et, ô comble d'infamie, il a trouvé jusqu'ici protection dans l'énormité même de ses crimes, tandis que vous, par crainte d'une servitude plus lourde, vous n'osez revendiquer votre liberté.

Il faut agir, il faut marcher là contre, citoyens ; si vous ne voulez pas que vos dépouilles restent entre les mains de ces gens, il n'est plus temps de différer ni de demander des secours aux dieux. Espéreriez-vous peut-être que, par dégoût ou par honte de la tyrannie, Sulla soit prêt à une abdication qui pour lui serait plus périlleuse que ne l'ont été les crimes auxquels il doit le pouvoir ? Mais au point où il en est, il n'y a pour lui rien de glorieux que ce qui est sûr, rien d'honorable que ce qui peut maintenir sa domination. Ainsi donc, ce repos, ce loisir dans la liberté, que tant d'honnêtes gens préféreraient au fardeau des honneurs, n'existent plus. **[Texte de la version]** Une grande partie de nos alliés et des habitants du Latium à qui, pour prix de nombreux et brillants services, vous aviez donné le droit de cité, en sont privés par le caprice d'un seul homme⁵, et quelques satellites ont occupé pour loyer de leurs crimes les foyers paternels d'une plèbe innocente.

Salluste, *Lettres et discours extraits des Histoires*, traduction Alfred Ernout,
Les Belles Lettres, 1941

1. Ce mot prend ici un sens très défavorable : à la fois complices et humbles serviteurs.
2. L'orateur évoque ici trois partisans de Sylla revendiquant d'illustres origines.
3. Figures célèbres d'ennemis de Rome :
 - Hannibal Barca est le général et homme politique carthaginois qui commença à envahir l'Italie en 218.
 - Pyrrhus fut roi d'Épire de 295 à 272 et tenta de conquérir l'Italie.
 - Philippe V de Macédoine affronta les Romains de 200 à 197. Il fut défait en 197.
 - Antiochus III *Mégas* (le Grand) fut contraint au terme de la guerre de Syrie de signer la paix d'Apamée en 188, très avantageuse pour Rome.
4. Allusion probable à la prétention de Sylla d'avoir été un nouveau fondateur de Rome.
5. Les villes latines ou italiennes qui avaient envoyé des secours aux armées de Marius furent privées du droit de cité par Sylla.

PREMIERE PARTIE

QUESTIONS (50 points)

Vous traiterez les cinq questions suivantes **en rappelant** chaque fois **le numéro de la question** à laquelle vous répondez. Les réponses, rédigées, s'appuieront sur le texte latin cité dans la langue.

Question 1. (10 points) : Lignes 1 à 17 : de *Clementia et probitas vostra* jusqu'à *terremini*.
Quelle image ce passage donne-t-il de Sylla ?

Question 2. (10 points) : Lignes 9 à 17 : de *praeclara Brutorum* jusqu'à *terremini*.
Quelle utilisation l'orateur fait-il de l'histoire romaine ?

Question 3. (10 points) : À partir de la ligne 18 : de *Agendum* jusqu'à la fin de l'extrait.
Agendum atque obviam eundum est : comment la suite du passage vous paraît-elle développer cet appel ?

Question 4. (10 points) :
Clementia et probitas vostra, Quirites, quibus per ceteras gentes maximi et clari estis, plurimum timoris mihi faciunt adversus tyrannidem L. Sullae... (lignes 1-2)
Vous comparerez les deux traductions suivantes de ce passage. Laquelle préférez-vous ? Vous justifierez votre réponse en vous appuyant sur divers critères, notamment l'exactitude et le respect du caractère oratoire du texte.

Traduction 1 (François Richard, 1933) : « Votre générosité et votre loyauté, citoyens, font de vous un grand peuple, un peuple illustre ; mais elles m'inquiètent fort dans la lutte nécessaire contre la tyrannie de Sylla. »

Traduction 2 (Alfred Ernout, 1941) : « Votre clémence et votre probité, citoyens, auxquelles vous devez chez les autres nations votre grandeur et votre gloire, ne me font que redouter davantage la tyrannie de Sulla. »

Question 5. (10 points) :
En quoi ce texte de Salluste constitue-t-il une page d'histoire ? Quel intérêt présente-t-il à vos yeux ? Vous pourrez le confronter à d'autres textes que vous connaissez.

DEUXIEME PARTIE

VERSION (50 points)

Hac tempestate serviendum aut imperitandum¹, habendus metus est aut faciendus, Quirites. Nam quid ultra²? quaeve humana superant aut divina impolluta sunt? Populus Romanus, paulo ante gentium moderator, exutus imperio, gloria, jure, agitandi inops³ despectusque, ne servilia quidem alimenta reliqua habet.

Salluste, *Lettres et discours extraits des Histoires*.

¹ Comprendre *serviendum est aut imperitandum est*.

² *Quid ultra?* : « Quels crimes attendez-vous encore? ».

³ *Agitandi inops* : « privé de toute activité politique ».